



### Les mercredis à la piscine pour les familles

Le Service éducatif itinérant bénéficie de la piscine de la Fondation Les Buissonnets. Notre plage horaire pour les familles a lieu **les mercredis de 13h45** (ouverture du vestiaire) à **15h15** (fermeture du vestiaire 15h45).

**Exception: La piscine n'est pas à disposition le premier mercredi du mois ni durant les vacances scolaires.**

Le but de cette invitation est d'offrir à l'enfant suivi par le SEI l'occasion de s'habituer à l'eau et de pouvoir vivre d'autres possibilités de mouvements.

La piscine possède deux bassins. La température du petit bassin se situe entre 32° et 34° et celle du grand bassin entre 28° et 30°.

**Une pédagogue, Madame Anneliese Bohl, représentant le SEI, est présente.** Elle se charge de l'ouverture et de la fermeture des locaux ainsi que de la mise à disposition du matériel. Elle veille à l'application de notre règlement.

**Afin de profiter en toute sécurité de la piscine, nous attirons votre attention sur les directives suivantes :**

- La piscine est destinée aux enfants suivis par notre Service, aux frères et soeurs ainsi qu'aux parents.
- Lors de votre première visite, nous vous serions reconnaissantes de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription ci-joint.
- **Il est important de rappeler que les parents assument l'entière responsabilité de leurs enfants. Les parents ont l'obligation de surveiller leurs enfants et de rester auprès d'eux quelque soit l'endroit où ils se trouvent, à l'intérieur comme à l'extérieur des bassins. Le SEI décline toutes responsabilités en cas d'accident.**
- Les enfants de moins de 2 ans ne devraient pas passer plus d'une demi-heure dans l'eau. Pour les enfants plus âgés, nous conseillons environ 45 minutes.
- Pour des raisons d'hygiène, les enfants qui ne sont pas encore propres doivent porter des langes adaptés à la piscine sous le caleçon de bain.
- Nous recommandons aux parents de munir les enfants ne sachant pas nager (à disposition à la piscine).
- Toute consommation de nourriture est interdite dans la piscine ainsi que dans les vestiaires. Nous vous conseillons de prévoir une petite collation que l'enfant pourra prendre sur le chemin du retour. En effet, les mouvements dans l'eau demandent beaucoup d'énergie aux enfants.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et d'agréables moments aquatiques.

Marianne Schmuckli, Directrice

---

### Inscription pour Les mercredis à la piscine pour les familles

Nous sommes intéressés à ce que notre enfant bénéficie de la piscine. Nous avons pris connaissance des directives. Nous acceptons d'assumer l'entière responsabilité de notre enfant/de nos enfants à l'intérieur comme à l'extérieur des bassins.

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Date .....

Signature des parents.....

L'inscription est à remettre à la responsable de la piscine lors de votre première visite.